

France :
mauvaise configuration
économique
pour un scrutin
anticipé
page 20

Les bons outils
de la redistribution
page 21

Le Hamster
et le Prisonnier,
paraboles
pour une économie
mondiale
page 21



MARDI 20 MAI 1997

L'Etat ou le marché : un faux débat ?

Une droite libérale, une gauche keynésienne. Pour les besoins de la campagne, les deux grandes coalitions en compétition aiment à dramatiser leurs différences, voire à les exacerber. La gauche accuse d'ailleurs volontiers la droite d'« ultra-libéralisme », la droite dénonçant, elle, le « dirigisme » de la gauche. L'examen des programmes – ou de ce qui en tient lieu – montre pourtant que, sur le plan économique en tout cas, la distinction entre les deux coalitions est plus floue. En France, comme partout dans le monde industrialisé, l'opposition entre conservateurs et progressistes, entre libéraux et sociaux-démocrates, entre partisans du « tout-marché » et militants du « tout-Etat », devient en réalité de plus en plus difficile à saisir.

Si l'on s'en tient à l'apparence, tout est simple. « Moins d'Etat, moins d'impôts, libérer l'initiative » : les mots-clés du programme de la droite renvoient avec force à une philosophie libérale, celle des économistes classiques que furent Adam Smith (la « main invisible ») et bienfaitante du marché), David Ricardo (le libre-échange) et autre Milton Friedman (le monétarisme). La relance de la croissance passe, pour la coalition UDF-RPR, par une offre redynamisée par le désengagement de l'Etat. Dans tous les domaines, le marché doit être, a priori, préféré à l'Etat. C'est le cas notamment pour le marché du travail : la baisse du coût du travail doit y être accompagnée d'un allègement des rigidités.

En face, la gauche préconise une stimulation de la croissance grâce à « une relance de la demande », impulsée par la puissance publique. C'est l'élément central de la stratégie économique affichée par

▼ **Confusion**
Une gauche qui n'est plus vraiment keynésienne
une droite qui n'est pas vraiment libérale : le constat n'est pas propre à la France

la coalition PC-PS, qui s'exprime dans le projet de création de 350 000 emplois publics et parapublics. Plus généralement, la gauche plaide pour un rôle actif de l'Etat, des entreprises nationalisées et des services publics. Ils doivent intervenir pour corriger les échecs du marché. « Lorsque le capitalisme ne permet pas le développement, il faut que l'Etat s'y substitue », dit Dominique Strauss-Kahn, l'un des principaux responsables économiques du PS, évoquant la politique industrielle. La filiation keynésienne est indéniable.

Destinés à être appliqués ou non – c'est là une autre question –, les programmes révèlent une réalité plus complexe. Celui de la droite n'est pas réellement libéral, celui de la gauche n'est pas vraiment keynésien. La droite d'abord. Il y a certes, en France, des économistes, des groupes de pression et des responsables politiques qui militent ouvertement en faveur d'une op-

tion libérale. Ce sont, par exemple, les universitaires Pascal Salin, Jacques Gareilo ou Henri Lepage. C'est le patronat, avec l'animateur de sa commission économique, Denis Kessler, vice-président du CNPF. Ce sont, dans la classe politique, les Alain Madelin, Raymond Barre et, plus récemment, Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy.

Si l'influence de ces libéraux tend à croître au sein de la droite, elle n'a cependant que faiblement pesé sur le programme affiché. C'est qu'en matière économique il n'y a pas, en France, de véritable tradition libérale. Depuis Louis XIV, l'économie française s'est toujours appuyée sur l'Etat pour se développer. C'est ce qu'a démontré, par exemple, Elie Cohen, directeur de recherches au CNRS, dans ses travaux sur le « colbertisme industriel ».

Ni le général de Gaulle, ni Valéry Giscard d'Estaing, ni jusqu'à présent Jacques Chirac n'ont en définitive mené de véritables politiques libérales. A l'instar sans doute de leurs électeurs, ils ont toujours exprimé une certaine méfiance à l'égard du marché, une préférence pour la loi contre le contrat. Le général fut le promoteur d'une politique industrielle particulièrement active. Ses successeurs ont contribué à un alourdissement considérable du rôle de l'Etat dans l'économie, ce dont témoigne notamment la progression spectaculaire du poids des prélèvements obligatoires entre 1974 et 1981, puis entre 1992 et 1997.

Erik Izraelewicz
Lire la suite page 18

- Entretien avec Hoang-Ngoc Liem, économiste à Paris-1 p. 18
- Les jusqu'aux-boutistes néo-zélandais p. 19
- Le libéralisme pratique et postmoderniste de Tony Blair p. 19
- Questions-réponses p. 19

CHRONIQUE

par Eric Le Boucher

Thomson dans le désordre

La privatisation de Thomson soulève à nouveau des inquiétudes. Lors de la première tentative, on avait reproché au gouvernement de choisir dans l'opacité (la méthode d'une vente de gré à gré), de changer d'objectif (il avait accepté de séparer Thomson-CSF et Thomson Multimédia, alors que le cahier des charges stipulait une cession en bloc) et de laisser ouvertes des interrogations industrielles et technologiques fortes (l'avenir des composants de SGS-Thomson et des téléviseurs de Thomson Multimédia entre les mains du coréen Daewoo). La commission de privatisation a rejeté la procédure en décembre.

Le déroulement de la deuxième tentative, limitée cette fois à la filiale d'électronique de défense Thomson-CSF, n'est guère plus satisfaisant. Les deux candidats, le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom, ont reçu l'ordre de ne pas rendre publique leur offre. Comme il leur faut quand même s'expliquer, ne serait-ce que parce qu'ils doivent des comptes à leurs actionnaires, ils transgressent en partie l'interdiction et la presse n'obtient, *bis repetita*, que des informations tronquées. Les contribuables, propriétaires de 58 % des actions de Thomson-CSF via l'Etat, et les investisseurs privés, propriétaires du reste via la Bourse, méritent plus de transparence.

Quel est au juste l'objectif du gouvernement ? Outre qu'il n'a toujours pas bien expliqué pourquoi il entend privatiser l'industrie de défense, alors qu'il veut conserver la majorité du capital de France Télécom, secteur pourtant plus concurrentiel, on peut déplorer un nouveau changement du cahier des charges. Le président de la République a dit qu'il fallait regrouper les forces françaises avant d'engager une restructuration européenne. Alcatel s'en tient à cette déclaration, sans doute naïvement, puisque le groupe Lagardère n'a pas reçu de veto à la signature immédiate d'une alliance dans les missiles et les satellites avec l'allemand Dasa. Que vaut donc la parole de M. Chirac ?

En vérité, Jean-Luc Lagardère a raison une deuxième fois. Lors de la première procédure, le gouvernement faisait une bêtise de privatiser les armes et les téléviseurs en bloc. Choississant Matra comme repreneur, il s'était rendu à cette évidence. Dans cette deuxième tentative, il est évident qu'on ne peut songer à une restructuration française sans l'inscrire im-

médiatement dans une perspective européenne. Il est évident aussi que l'industrie civile, notamment aéronautique, est impliquée et que le dossier de la restructuration d'Airbus (dont l'importance économique est supérieure à celle des industries de défense) ne peut être traité à part.

D'abord parce ce n'est qu'à cette échelle continentale que s'obtiendra la taille critique face aux Américains. Même si faire l'Europe des armes nécessite des compromis et des abandons vis-à-vis de partenaires européens qui sont aussi des concurrents.

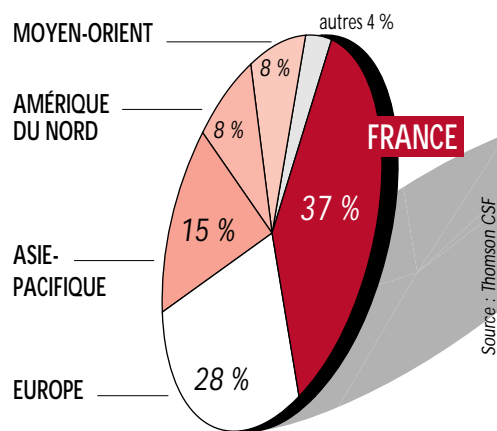
La vraie difficulté n'est pas, par exemple, de « céder les satellites aux Allemands », (comme le reproche Alcatel à Matra), mais de savoir qui doit le décider : les firmes ou l'Etat ? Si le gouvernement Juppé répond « les firmes », il devait privatiser Thomson-CSF par vente en Bourse (OPV). Mais le choix réitéré d'une privatisation de gré à gré pour CSF signifie que l'Etat entend garder une maîtrise de la restructuration européenne. Dans cette lo-

gique, il aurait dû mettre un feu orange sinon rouge devant l'alliance Matra-Dasa. Il est temps de cesser de balancer entre libéralisme et dirigisme.

En matière de défense, le choix n'est pas simple, à la décharge du gouvernement. La restructuration des industries militaires européennes doit être parallèle à l'europanisation de la défense elle-même. Le processus est à peine entamé, il est lent, et, entre-temps, les industriels dépendent encore des choix de normes ou de matériel de leur client national principal. Les clients étrangers en Asie ou au Moyen-Orient exigent, en outre, des protocoles d'assistance signés avec les Etats et non pas avec les firmes. Enfin, l'europanisation passe par l'OTAN, une organisation dominée par les Américains.

La privatisation de Thomson-CSF devait être l'occasion de débattre de ce nécessaire, mais fort risqué, abandon de l'horizon national. Il y a là de quoi dépasser les discours vagues dont les hommes politiques se délectent sur l'opposition entre l'Etat et le marché...

Les industriels français font face à des concurrents-partenaires britanniques et allemands dont les idées sont moins confuses. En simplifiant, les Anglais acceptent de se concentrer sur le militaire, les Allemands sur le civil. Sur les deux tableaux, les Français sont en désordre.



Les ventes du groupe par zones géographiques

Source : Thomson-CSF

**En raison des fêtes de la Pentecôte
les offres d'emploi
seront regroupées dans
le supplément**

**LE MONDE
INITIATIVES**

**Mardi 20 mai (daté mercredi 21 mai)
Pour tous renseignements
Tél. : 01-42-17-39-36**



**SI VOUS N'AVEZ PAS
L'ESPRIT D'ENTREPRISE
NE VENEZ PAS À L'ESC PAU !**

100% des étudiants de l'ESC PAU
avaient créé leur entreprise avant l'an 2000.

Le ESC PAU est un établissement d'enseignement supérieur privé, agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale, qui propose une formation de haut niveau en gestion d'entreprise. L'ESC PAU est membre de l'Association des ESC de France (AESEF) et de l'Association des ESC de la Région Occidentale (AESRO). L'ESC PAU est également membre de l'Association des ESC de la Région Occidentale (AESRO).



L'entreprise qui fait école

100% des étudiants de l'ESC PAU avaient créé leur entreprise avant l'an 2000.

